

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 4 (1885)
Heft: 9

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

côté, portaient l'armoirie de la ville et, de l'autre, l'inscription : *Un Quattrino.* Au figuré, l'Italien entend sous « *quatrini* » argent et richesse, d'où vient le proverbe : « *A quattrino a quattrino si fa'l soldo,* » en traduction libre : « Beaucoup de petits poissons font aussi un repas. »

Ajoutons encore un mot sur le coin en fer (fig. 3).

Il est large de 38 mill. et entouré encore de la virole, probablement solidifiée par la rouille et formant un bord large de 5 mm. La hauteur du tout est de 0,025 mètre. On remarque sur le bout opposé à la gravure des traces de coups très forts, ce qui vient de la frappe des médailles. Il est à regretter que la seconde partie de la gravure n'ait pas été trouvée.

B. REBER.

Chronique.

Le Conseil fédéral a décidé qu'il sera frappé, en 1886, 250 mille pièces d'or de 20 fr., un million de pièces de 2 fr., un million de 1 fr. ; valeur totale : 8 millions.

Münzenfund. — Letztverflossenen Sommer (1885) wurden am Rosenberg bei St-Gallen ca 400 Stück sehr schön erhaltene Bracteaten ausgegraben unter denen die 4 nachfolgend beschriebenen Typen vertreten sind :

1. *Bistum Constanz.* Rund, mit Perlenkreis. Brustbild des Bischofs mit der zweigespitzten Insula bedekt, einer Perlenkette über der Brust und in jeder Hand einen mit der Krümmung nach aussen gekehrten Bischofsstab haltend. — Abgebildet in : Dr H. Meyer. Die Bracteaten der Schweiz. Taf. 3 № 168.

Stadt Lindau am Bodansee? wo selbe Kaiser Otto IV, 1198-1218, prägen liess. Rund, mit Perlenkreis. Der nach rechtshin schreitende Welfische Löwe mit geringeltem Schweife und einem gekrönten Menschengesichte. Wie drohend erhebt er die rechte vordere Tatze. Es ist eben der welfische Löwe mit dem Menschengesichte welcher auf Otto IV hinzudeuten scheint. Ob er aber in Wirklichkeit nach Lindau gehört, möchte ich nicht

gerade behaupten, indem der zum lindauischen Wappen gehörende Lindenbaum oder Zweig hier fehlt. Immerhin scheint es mir unzweifelhaft einer der von Kaiser Otto IV in Bayern geprägten Bracteaten zu sein. (Man vergleiche Cappe. Die Münzen der deutschen Kaiser und Könige. II Bd. Taf XVI, N°s 150, 151, 153, 155 und Dr D.-E. Beischlag. Versuch einer Münzgeschichte Augsburgs Taf. II, N° 25, und Tafel VI, N°s 36 und 38. — Ich halte dieses Stück für noch unedirt.

3. *Stadt Lindau am Bodansee.* Das mit einer Kolbenkrone bekrönte Brustbild Kaiser Friedrich II (1212-1250) zwischen zwei Lindenzweigen mit je drei Blättern. — Dieses unzweifelhaft Lindau zugehörige Stück halte ich gleichfalls für noch unedirt.

4. *Bern.* Rund, mit Perlenkreis. Der nach links hinschreitende Bär und über dessen Rücken ein Kreuz. — Abgebildet in : Dr H. Meyer. Die Bracteaten der Schweiz auf Tafel I, N° 48.

Bei sämmtlichen 4 Typen ist das Bild vom Perlenkreis durch einen glatten, ziemlich stark erhabenen Umkreis getrennt, wie diess übrigens bei den meisten Bracteaten der Fall ist.

Im Jahr 1413 hatte am Rosenberg ein grösseres Scharmützel zwischen Appenzellern und St-Gallern stattgefunden, und mögen diese Münzen daher vielleicht wohl bei diesem Anlasse der Erde übergeben worden sein.

ADOLPH JNWYLER.

Prix de quelques monnaies suisses.

Le N° 10 du *Numismatisch-sphragistischer Anzeiger* de Hanovre nous donne les principaux prix des monnaies de la vente Gutheil.

Nous relevons les n°s suivants :

N°s 2305. Bâle. Joh. Conrad, évêque, ducat de 1662	fr. 650»—
32. Coire. Jean IV (1601-27), ducat s. d.	» 281»25
2586. Sion. Nicolas Schinner, écu de 1498	» 270»—
6077. Uri, Schwitz et Unterwald, écu sans date	» 262»50
7541. Rottweil. Thaler 1623	» 568»75

C'est simplement effrayant !

Médailles suisses peu connues.

Nous avons décrit (4^{me} année, page 46, n° 16) une médaille neuchâteloise de 1848.

Il convient d'abord de rétablir le fait que cette médaille, comme le prouve le texte du *revers*, a été frappée pour les événements de 1859 et non pour ceux de 1848. De plus, nous devons ajouter aujourd'hui que nous avons sous les yeux *quatre variétés* de cette médaille, dont trois se rapportant à l'année 1856 et une autre à l'anniversaire célébré en 1876, ainsi que l'annonçait l'honorable auteur de l'article susmentionné.

Nous laisserons comme n° 1 la médaille déjà décrite.

N° 2. — Varie, *au droit*, en ce que, à côté de l'arc foulé au pied par la figure allégorique, se trouve un écusson, mais *complètement uni*. La signature de l'auteur à l'exergue est en caractères *plus lisibles*. (Collection A. Bally, Genève.)

N° 3. — En bronze doré, varie en ce que l'écusson montre *l'aigle de Prusse*.

N° 4. — La médaille frappée pour le 20^{me} anniversaire en 1876 *ne montre plus* cet écusson, c'est-à-dire est semblable quand à l'allégorie au n° 1.

— Nous compléterons ces renseignements par la description d'une autre médaille ayant rapport aux événements de Neuchâtel 1848, fort peu connue, croyons-nous.

Droit. Légende circulaire : FINIS CORONAT — OPUS 1^r MARS. Dans le champ, un guerrier cuirassé, debout, tourné vers la gauche, se reposant de la main gauche sur son épée plantée en terre, foulant au pied une chaîne, un sceptre, l'aigle de Prusse et la couronne souveraine. Le bras droit, dont l'index est allongé, montre l'aigle. A l'exergue : 1848.

Revers. Légende circulaire : REPUBLIQUE — NEUCHÂTELLOISE. Dans le champ, la croix fédérale rayonnante, au-dessous de laquelle en trois lignes horizontales : 1 || MARS || 1848. Sans signature.

Métal blanc. Module, 30 millim. (Col. Ant. Bally, Genève.)

— Une autre médaille a été frappée en 1857, en commémoration du traité de Paris, qui consacra la plus complète émancipation de Neuchâtel le 26 mai 1857. Elle n'a, croyons-nous, été décrite

que par Ant. Henseler /Catalogue descriptif, etc., 1879, page 33, n° 26.)

Droit. Légende circulaire : CANTON — DE NEUCHATEL. Dans le champ, la Liberté, debout, regardant vers la droite. De son bras gauche, elle s'appuie sur le nouvel écu neuchâtelois (tiercé en pal de sinople, d'argent et de gueules à une croisette d'argent dans le coin sénestre du chef), derrière lequel se montre une partie de l'écu fédéral. Une couronne de chêne couvre une partie de l'écu neuchâtelois (aujourd'hui écu cantonal). Du bras droit, elle presse contre son sein un faisceau de licteur et, de la main, relève ses vêtements pour laisser voir son pied qui foule l'écu de la Principauté de Neuchâtel (d'or à un pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent). Fond de montagnes. A l'exergue : CH. BURGER.

Revers. Une couronne de chêne, formée de deux branches reliées par un nœud de ruban, au milieu de laquelle, en cinq lignes horizontales : LIBERTÉ || ET || UNITÉ || — || MDCCCLVII.

Métal blanc. Module, 42 millim.

Nous ne savons s'il en existe une frappe en bronze, mais celle en métal blanc est déjà très recherchée.

Médaille tessinoise de 1803.

Droit. Lég. circulaire : HELVETIORUM FOEDVS AEQVE RENOVATVM. Dans le champ, deux branches de chêne reliées par un nœud de ruban et formant couronne ; au milieu de celle-ci, en cinq lignes horizontales : PAGI || TICINENSIS || LIBERA COMITIA || XX MAII || MDCCCIII.

Revers. Lég. circulaire : VIRTVTI CIVIUM PRAEMIVM EST PATRIAEL AVS. Dans le champ, accosté de deux branches d'olivier et sommé d'un faisceau d'armes couronné de chêne, l'écu cantonal tessinois (*parti de gueules et d'azur*).

Bronze. Module, 33 mil. Collection de M. A. Bally, à Genève.

Médaille de Bonaparte, consul, 1802.

Droit. Légende circulaire : ORBIS VIRO.

Dans le champ, tournée vers dextre, la tête de Bonaparte, découverte.

Revers. En 14 lignes horizontales ; GALLIÆ || PERPETUO CONSULI || BONAPARTE || OB PACTAM LUNÆPOLI || GENTIUM

PACEM || HELVETIA || CONSTITUTA LIBERA GRATA || ANNO
MDCCCII || R. MAURIT. TALLEYRAND OPTIM. || IN GALL. PRO
REBUS EXTERIS || MINISTRO || RAYM. VERNINAC GALLIÆ || APUD
HELVETIOS || LEGATO.

Bronze. Module, 43 millim. (Collection A. Bally, Genève.)

Incendie de Glaris.

Droit. Vue de la ville incendiée ; au premier plan, l'église et le cimetière ; fond de montagnes.

A l'exergue, l'écusson glaronnais, au-dessus duquel le mot GLARUS, puis, en trois lignes horizontales, à droite et à gauche DURCH FEUER — ZERSTOERT

AM 10 U. — 11 MAI

18 — 61

A droite, au-dessus des montagnes : SIBER.

Revers. Couronne formée de deux branches de chêne reliées par un nœud de ruban.

Dans le champ, en 7 lignes horizontales : GROSS || WAR DIE NOTH, || GRÖSSER || DIE BRUDERLIEBE || DAFÜR DANKT DAS || WIEDERERSTEHENDE || GLARUS.

Bronze et métal blanc (quelques exemplaires en argent même, nous assure-t-on). Module, 55 millim.

On nous écrit :

La pièce unique, que vous décrivez page 119 de notre dernier *Bulletin*, a été frappée en quelques exemplaires de plus que ne le pense notre honorable collègue M. R.-M.

Je puis vous affirmer qu'un second exemplaire d'argent est la possession d'un collectionneur distingué de Genève.

En outre, deux exemplaires de bronze déposent à la Monnaie des médailles, deux autres à la Bibliothèque nationale, à Paris.

J'ai également le plaisir de posséder un exemplaire de bronze dans ma collection personnelle.

Nous arrivons donc à connaître deux frappes en argent et cinq frappes en bronze de cette médaille, peu connue il est vrai, mais qui ne peut nullement être qualifiée d'*unique*.

ADOLPH JNWYLER.
